

Éditorial

Migrations

Dans le contexte de différents calendriers électoraux, les débats suscités par la question des migrations internationales ont pris en Europe une tournure bien inquiétante. Il est en effet permis de se demander s'ils portent vraiment sur les choix (difficiles) d'une politique à conduire ou bien s'ils n'ont d'autre fonction que d'occulter une réalité contraire à une idéologie bien pensante.

Ces débats paraissent se centrer sur une opposition éthique entre les valeurs d'un humanisme réaffirmé et le réalisme de valeurs privilégiant un bien vivre (ensemble) assuré à tous dans un espace national ou régional géo-graphiquement limité. Cependant si ces valeurs s'attachent à l'humain, les débats, en portant sur des flux de population, tendent à occulter le fait que leur enjeu porte sur des êtres humains. Faut-il, par des mesures de régulation appropriées, rendre ces flux contrôlables ? Ou bien, ceux-ci étant incontrôlables, faut-il s'en protéger ?

La première de ces alternatives conduit à prendre en compte la diversité des situations de ces migrants qui souhaitent entrer dans l'Union européenne (UE), réfugiés qu'il conviendra de protéger au moins temporairement ou migrants « économiques » dont l'admission dépendra des besoins de main d'œuvre ou des capacités d'accueil des pays les recevant. La seconde, celle de la construction de la tant décriée « forteresse Europe », passe par des murs ou des barrières et/ou le report de l'accueil de ces migrants sur des pays « de transit » voisins de l'UE. Il semble assez clair aujourd'hui que cette dernière alternative est inefficace. Le journal Le Figaro, dans son édition du 24 juin 2015, a produit une estimation des entrées dans l'UE de migrants illégaux, entre 2010 et 2015, ventilées suivant les routes choisies. Nous en reproduisons ci-dessous un extrait

Flux de migrants illégaux entrant en Europe par des « routes clandestine »

Routes clandestines	2010	2012	2013	2014	2015
Maroc-Espagne	5 000	8 450	6 400	6 800	6 698
Libye et Tunisie-Italie	7 288	69 559	19 672	45 000	91 302
Moyen-Orient-Turquie-Grèce	55 700	57 000	37 200	24 800	132 240
À travers les Balkans	3 420	5 800	7 990	21 250	102 342

Source : Le Figaro, 24 juin 2015

Il est aisé de voir que lorsque une de ces « routes » tend à se fermer, par exemple l'itinéraire Maroc-Espagne à partir de 2012, la fréquentation de nouvelles routes explose, par exemple depuis 2014 les itinéraires Moyen-Orient-Turquie-Grèce et la route des Balkans. Ainsi l'édification de barrières ne débouche que sur l'invention d'autres voies pour les contourner. Il n'existe pas de barrière infranchissable.

Rester figé sur ces débats semble ne mener nulle part si ce n'est à engager une course de vitesse sans fin entre l'édification de nouvelles protections, institutionnelles ou physiques, et une pression migratoire puissante. De plus si, au départ, ces débats sont de nature morale, les effets des décisions qu'ils inspirent

sont humainement et moralement désastreux : de 2000 à 2013, 23 258 de ces migrants sont morts aux portes de l'Europe ; de janvier à juillet 2016, 3 130 ont connu le même sort. Enfin la progression conjointe du nombre de migrants empruntant les itinéraires les plus risqués (voir tableau ci-avant) et des pertes humaines qui s'ensuivent exprime parfaitement la volonté de ces migrants, conscients des dangers qu'ils courent et prêts à assumer le prix de leur aventure. Cela devrait nous inciter à porter un autre regard sur ces faits, à partir de la situation initiale de ces migrants venus du Sud.

D'un point de vue global, en nous tournant tout particulièrement sur les migrants qui quittent un pays du Sud pour se rendre au Nord c'est-à-dire ceux qui sont au cœur des débats en Europe, que nous apportent les données produites par l'Office international des migrations (OIM) ?

– D'une part l'ampleur de ce flux de migrants venus du Sud s'installer au Nord doit être relativisée. En 2015, l'OIM dénombre dans le monde 250 millions de migrants, c'est-à-dire de personnes domiciliées dans un pays différent de leur pays d'origine. Seulement 34 % d'entre eux, venus d'un pays du Sud se sont établis dans un pays du Nord contre 38 % installés dans un autre pays du Sud¹. Ainsi il doit être noté que le plus grand nombre des migrants venus du Sud ne s'est pas installé au Nord mais au Sud.

– Par ailleurs l'idée d'une « vague déferlante » de migrants s'abattant sur l'UE est sans doute erronée en dépit de trop nombreux discours à vocation de politique intérieure. Ainsi, en 2014, la Banque mondiale a recensé 14,4 millions de personnes reconnues comme réfugiés (hors les réfugiés palestiniens). Sur ce nombre, 1,6 million ont été accueillis dans un pays développé et 12,8 millions l'ont été dans un pays en développement, principalement en Turquie, au Liban, en Iran, Éthiopie, Jordanie, Kenya, Tchad et Ouganda.

– Par contre, en laissant de côté les aléas conjoncturels (conflits, catastrophes naturelles de grande ampleur) qui peuvent entraîner des « pics » de départ, la tendance à faire de l'émigration une stratégie d'adaptation efficace s'amplifie. L'évolution du nombre de migrants dans le monde recensé par l'OIM ne trompe pas. Nous la reprenons dans le tableau ci dessous.

Nombre de migrants dans le monde

Année	1990	2000	2013	2015
Nombre global de migrants (en millions)	154	175	232	250

Source : OIM

En suivant cette évolution, parler d'une pression migratoire augmentée paraît justifié. En nous limitant aux migrants partant d'un pays en développement comment pouvons nous rendre compte de cette augmentation des incitations au départ ? Deux études, publiées récemment par la revue havraise *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, peuvent nous éclairer sur ce point.

La première, réalisée à Madagascar, repose sur une démarche novatrice². Elle s'intéresse à une région rurale où l'insécurité alimentaire, déjà forte à Madagascar, est amplifiée par la fréquence d'événements climatiques (cyclones dévastateurs). Toutes les conditions sont donc réunies pour créer une forte

¹ Les 28 % restant correspondent à des migrations de personnes originaires du Nord qui s'établissent pour un petit nombre dans un pays du Sud et pour le plus grand nombre dans un autre pays du Nord. Pour plus de précision, le lecteur peut se reporter au numéro 166 de notre revue : *Informations et commentaires*, « Les migrations internationales aujourd'hui », n°166, janvier-mars 2014.

² Mahefasoa RANDRIANALJAONA, Emilienne RAPARSON, Thierry RAZANAKOTO et Jérôme BALLETT, « Aléas climatiques et migration. Une étude de cas dans la région Analanjirofo, Madagascar », *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, n°59-60, juin 2016.

incitation au départ. La question posée aux villageois est alors la suivante : pourquoi n'émigrez-vous pas ? Les réponses obtenues montrent l'existence de liens de solidarité très forts au sein de ces communautés villageoises. Ceux qui sont frappés par de tels événements recevront une aide de la part de ceux que la catastrophe a épargné, alors que ces derniers auront une forte obligation morale à fournir cette aide. Un départ fait donc peser sur celui qui l'envisagerait la honte d'avoir rompu ce contrat moral. L'existence de communautés rurales soudées par de forts liens de solidarité constituerait ainsi un obstacle à l'émigration. À partir des résultats de cette étude, nous pouvons déduire que, dans le monde rural de pays en développement, la dislocation des communautés villageoises précède les départs en émigration de leurs membres. Dans ce cadre il devient aisé de relier l'augmentation actuelle de la pression migratoire avec les différents événements qui peuvent conduire à une telle dislocation. Parmi ces événements, les conflits, les catastrophes naturelles constituent des aléas qui nous laissent bien démunis. Il n'en est pas de même des crises agricoles, trop souvent liées à des prix que la concurrence internationale rend trop peu rémunérateurs et prive ainsi la paysannerie de ses moyens de subsistance. Il en est de même des déplacements de population, provoqués par des achats de terre (*land grabbing*) ou la mise en exploitation de mines, qui détruisent instantanément ces communautés.

La seconde étude concerne l'emploi des transferts de revenu reçus par des Camerounais, provenant de migrants installés principalement dans des pays développés³. Elle a été réalisée en milieu urbain à Ebolowa et à Yaoundé. Si elle confirme la faible part de ces transferts consacrée à l'investissement⁴, elle apporte des informations précieuses sur leur usage à des fins de consommation. L'auteur, Paul Ulrich Otye Elom, distingue en effet deux emplois qu'il désigne par « l'argent du ventre », c'est-à-dire des consommations de nécessité que la faiblesse du revenu disponible de la famille n'aurait pu assurer sans l'apport de transferts de revenu, et « l'argent de la frime », des consommations somptuaires ayant pour but de démontrer une position sociale supérieure, réelle ou imaginée. Deux dimensions importantes des conditions de vie dans les pays en développement sont ainsi révélées. « L'argent du ventre » montre la perpétuation d'une pauvreté que des conjonctures favorables ne parviennent pas à réduire. L'insertion des économies des Périphéries dans une économie capitaliste globalisée peut produire des augmentations des produits intérieurs bruts mais entraîne également, comme partout dans le monde, une explosion des inégalités qui ruine tout espoir d'un progrès social. « L'argent de la frime » témoigne des conséquences de l'exportation aux pays du Sud du modèle de la société de consommation (effet de démonstration). Dans les deux cas se manifeste l'insuffisance des revenus familiaux pour faire face soit aux exigences de la satisfaction des seuls besoins essentiels, soit pour l'acquisition des biens de consommation rendus indispensables par les normes sociales imposées aux « classes moyennes » par ce modèle « importé ».

Les paysages décrits par ces études sont bien loin des clichés vantant la croissance économique parfois importante et les potentialités d'investissements rémunérateurs qui s'offrent aux pays africains. Il s'agit surtout d'économies et de sociétés soumises à un changement rapide qui voit s'établir le capitalisme sous l'impulsion des différentes contraintes imposées à ces pays par la « révolution libérale » contemporaine. Au départ ce capitalisme n'est pas imposé du dedans par des forces sociales internes mais transmis du dehors par des intérêts extérieurs puissants porteurs des exigences de rentabilité d'un capitalisme avancé. Ces exigences comprennent notamment des normes économiques en matière de productivité qui mettent hors jeu les activités traditionnelles, des normes socio-économiques de répartition des revenus qui conduisent à une explosion des inégalités et à la permanence de la pauvreté, des normes sociales nécessaires à la mise en place du modèle de la société de consommation qui sont autant de pressions exercées sur les couches moyennes.

³ Paul Ulrich OTYE ELOM, « Représentations culturelles des transferts d'argent au Cameroun : une analyse anthropologique des fonds diasporiques », *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, n°59-60, juin 2016.

⁴ De nombreux rapports portant sur d'autres pays en développement signalent cette même faiblesse. Les causes avancées, lorsqu'elles portent sur le manque d'institutions adaptées et de politiques incitatives, constituent des explications partielles de cette situation et justifient la recherche d'autres explications, comme le montre l'étude de Paul Ulrich Otye Elom.

Le processus en cours dans les pays périphériques est double. En termes d'emplois et de revenus dégagés, il est destructeur des activités et de la société traditionnelle précapitaliste. Il est également créateur de nouvelles activités (de forme capitaliste) susceptibles grâce aux gains de productivité qu'elles engendrent de produire des emplois et de nouveaux revenus qui, au futur et moyennant une répartition plus équitable, pourraient permettre au plus grand nombre des Africains de profiter du progrès économique. Il n'y a aucune raison qui permette de croire que les effets destructeurs et les effets créateurs se compensent auto-matiquement à chaque moment. Un grand nombre de pays périphériques surtout africains sont aujourd'hui dans une phase où les effets destructeurs l'emportent, multipliant les incitations à émigrer. Il semble impossible que chacun d'eux puisse bénéficier d'une régulation tendant à compenser la ruine des activités traditionnelles par un essor d'activités nouvelles. L'affaiblissement des États et les aspirations libérales au « moins d'État » interdisent les politiques volontaristes qui pourraient être mises en œuvre dans les périphéries cependant qu'il semble utopique d'espérer une correction spontanée du seul fait d'une régulation par les marchés, le maintien d'un volant de chômage élevé constituant un puissant moyen pour maintenir les salaires à leur plus bas niveau et une forte rentabilité pour les capitaux engagés. Au cours cette phase, la dislocation des sociétés rurales, un chômage massif et une insuffisance des revenus induisant un exode des populations vers la ville ou l'étranger deviennent les marques du changement rapide en train de se produire.

Ce processus n'est pas nouveau. Les pays d'Europe aujourd'hui développés ont connu au XIX^{ème} siècle des transformations économiques et sociales aussi rapides et souvent douloureuses. Toutefois si le processus qu'ils ont subi alors est de même nature que celui observé actuellement dans les périphéries, il en était pourtant différent. D'une part le passage au capitalisme a été imposé principalement par des forces sociales internes et non de l'extérieur. D'autre part il s'agissait d'un capitalisme moins avancé qu'actuellement, en ce sens que le besoin de capital nouveau nécessaire au développement d'activités nouvelles n'imposait pas une accumulation de capital aussi intense qu'aujourd'hui. Cependant, dans le cas de nombreux pays européens, les effets de ce changement social ont été comparables : les conséquences de l'action destructrice du processus n'ont pas été compensées, le rythme du renouveau restant trop lent. Il en a résulté un puissant mouvement d'émigration depuis l'Europe.

Les conditions suivant lesquelles ces migrants furent accueillis sont bien différentes de celles qui prévalent actuellement. Des territoires de grande dimension et faiblement peuplés s'offraient à eux alors que l'emprise coloniale ou post coloniale exercée par des États européens limitait les obstacles levés contre leur venue. Ces déplacements de population, vus sur la longue période, ont eu des effets bénéfiques pour certains des pays qui les ont accueillis. Des pays comme l'Australie ou les États-Unis y ont trouvé un substantiel élan permettant leur développement rapide.

De telles conditions aussi favorables à l'accueil des migrants n'existent pas actuellement. Par suite nous sommes confrontés au risque d'un désastre humain et moral qui résulterait d'un afflux toujours contrarié de personnes en détresse, privées de toutes ressources, et pour certaines dans la situation où leur vie même est menacée. La seule réponse possible ne peut venir que d'un essor rapide d'activités nouvelles et créatrices d'emplois dans les pays en développement d'Afrique. Il s'agit bien là de l'exigence d'un développement accéléré. Parler d'un tel développement n'est pas seulement émettre le vœu que ce concept reprenne toute sa place dans les analyses économiques et sociales contemporaines comme dans les politiques qui s'en déduisent, il implique également des responsabilités nouvelles pour les États, qu'ils soient centraux ou périphériques, des responsabilités politiques qui nécessitent, dans les périphéries, de mettre fin à l'irresponsabilité sociale des investisseurs.

Patrice ALLARD

